

CODE DIPLOME : 26031403

CODE RNCP : 40999

OBJECTIFS

Constituant le premier niveau de la pyramide des diplômes comptables supérieurs, le DCG a pour vocation première de sanctionner un niveau 6 de compétences générales, mais aussi spécialisées, nécessaire à la réalisation de missions dans le domaine de la gestion et de la comptabilité pour un collaborateur tant au sein d'un cabinet d'expertise comptable que dans un service de gestion d'une organisation.

Le titulaire du DCG peut également valoriser des compétences dans domaine juridique et de celui des systèmes d'information de gestion.

Activités visées :

- Analyse des actes juridiques courants en lien avec l'activité d'une organisation
- Analyse juridique du cadre sociétaire d'une activité économique
- Suivi de dossiers clients en matière de droit social
- Accompagnement en matière fiscale d'un client
- Tenue de la comptabilité courante d'une organisation en vue de l'établissement des documents de synthèse
- Analyse des choix de comptabilisation des éléments d'actifs et de passif
- Conception des outils nécessaires au suivi de l'activité en vue d'améliorer sa performance
- Conduite de l'analyse financière d'une activité économique
- Organisation de la structure et du traitement de l'information au sein d'une organisation
- Rédaction et présentation de rapport, documents, y compris en anglais, en adaptant sa communication écrite ou

ENTREPRISE D'ACCUEIL

Différents types d'organisations (sociétés, associations, collectivités publiques...) comme cabinets d'expertise comptable et commissariat aux comptes, entreprises et collectivités publiques.

CERTIFICATEUR	NIVEAU de SORTIE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Date de l'enregistrement : 01-07-2025 Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2026	Titre reconnu par l'État de niveau 6, grade Licence.

CONTACT CFP-CFA MONTPLAISIR

14 rue B.de Laffemas, BP 20072, 26903 Valence CEDEX 9

04.75.82.16.90

secretariat.cfp@ensemble-montplaisir.org

www.cfp-montplaisir.org

Référent Apprentissage : Franck Forel – franck.forel@ensemble-montplaisir.org

Directrice du CFA : Nathalie Cornut-Chauvinc – nathalie.cornut@ensemble-montplaisir.org

DURÉE DE LA FORMATION

Contrat d'apprentissage

560 heures (sur 1 an)

Démarrage en septembre

Contrat de professionnalisation

560 heures (sur 1 an)

Démarrage en septembre

Autres situations :
nous contacter !

COÛT DE LA FORMATION

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Contrat d'apprentissage

Coût annuel de la formation : 6819€

Contrat de professionnalisation

9,90 eurosTTC/heure

TVA non applicable selon l'Art.293b du code général des impôts

DURÉE DU CONTRAT

1 an, modulable en fonction du positionnement*
(jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible.
Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap

RYTHME DE L'ALTERNANCE

En moyenne 2,5 jours en CFA, 2,5 jours en entreprise.
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription

PRÉREQUIS

Contrat d'apprentissage

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : 1^{ère} et 2^{ème} année DCG validées.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

Contrat de professionnalisation

- **Âge** : jusqu'à 25 ans révolus. Autres profils, nous contacter
- **Niveau d'entrée** : 1^{ère} et 2^{ème} année DCG validées.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation par alternance.

Les enseignants-formateurs construisent des séquences d'apprentissage selon le programme de formation et le métier préparé. Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

- Deux visites de suivi sont menées par les formateurs durant la formation, et un dialogue régulier est noué avec les tuteurs.
- Pédagogie active privilégiant :
 - Les mises en situation (exercices pratiques)
 - La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
 - Une organisation coopérative des apprentissages
 - Accompagnement personnalisé
 - Environnement numérique de travail : Ecole Directe et Teams

CONTENU de la FORMATION

- E2 Droit des sociétés
- E3 Droit social
- E4 Droit Fiscal
- E6 Finance des entreprises
- E7 Management
- E10 Comptabilité approfondie
- E11 Contrôle de Gestion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Afin d'aider l'apprenti(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation : Devoirs sur table, exercices en classe, devoirs maison, exposés oraux...
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage/Tuteur)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée
- 2 conseils de formation et 2 bulletins de notes

ÉVALUATION CERTIFICATIVES/SESSION D'EXAMEN

Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Epreuves	Coefficient	ECTS	Forme
E1 Fondamentaux du droit	1	14	Épreuve Ecrite
E2 Droits des sociétés et groupements d'affaires	1	14	Épreuve Ecrite
E3 Droit Social	1	14	Épreuve Ecrite
E4 Droit fiscal	1	14	Épreuve Ecrite
E5 Économie contemporaine	1	14	Épreuve Ecrite
E6 Finance d'entreprise	1	14	Épreuve Ecrite
E7 Management	1	14	Épreuve Ecrite
E8 Système d'information de gestion	1	14	Épreuve Ecrite
E9 Comptabilité	1	14	Épreuve Ecrite
E10 Comptabilité approfondie	1	14	Épreuve Ecrite
E11 Contrôle de gestion	1	14	Épreuve Ecrite
E12 Anglais des Affaires	1	14	Épreuve Ecrite
E13 Communication Professionnelle	1	12	Épreuve Orale
E14 (Facultative) Langue vivante étrangère	1	0	Épreuve Ecrite

Le DCG est obtenu :

- par capitalisation des blocs de compétences 1 à 13
- la réalisation d'un stage d'au moins 8 semaines (ou de justifier d'une activité professionnelle servant de référence) dans un cabinet d'expertise comptable ou dans les services comptables et financiers d'une entreprise, d'une collectivité publique ou d'une association,
- la rédaction d'un rapport et d'une soutenance.

Des dispenses d'épreuves peuvent être accordées aux titulaires de diplômes ou titre français sanctionnant des études supérieures dans les disciplines juridiques, comptables, économiques ou de gestion.

RÉFÉRENCES : TAUX MOYENS DU CFP MONTPLAISIR

	2025	2024	2023
Taux de réussite - Toutes formations en alternance CFP/CFA Montplaisir	87,5%	80,0%	74,2%
Taux de réussite DCG - CFP/CFA Montplaisir	100,0%	100,0%	100,0%
Taux de présentation à l'examen	100,0%	100,0%	100,0%
Taux de réussite DCG - ACADÉMIQUE		41,0%	45,8%
Parcours Post-formation - DCG CFP/CFA Montplaisir			
* Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation			
Taux d'insertion professionnelle global*	100,0%	100,0%	100,0%
Dont taux d'insertion professionnelle par l'apprentissage*	75,0%	66,7%	60,0%
Taux de poursuite d'étude hors apprentissage*	0,0%	0,0%	0,0%
En recherche d'emploi ou autres (cesure,...)*	0,0%	0,0%	0,0%

APRÈS LA FORMATION

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES / PASSERELLES :

Le DCG permet de poursuivre des études :

- vers l'expertise comptable, ses titulaires pouvant s'inscrire au DSCG.
- en Master, notamment dans le domaine de la comptabilité et des sciences de gestion.

DÉBOUCHES PROFESSIONNELS :

Ce diplôme permet une insertion professionnelle essentiellement en tant que comptable, assistant ou collaborateur de cabinet d'expertise comptable et d'audit, contrôleur de gestion, spécialiste de la comptabilité financière...

Le titulaire du DCG peut également valoriser des compétences dans domaine juridique et de celui des systèmes d'information de gestion.

Type d'emplois accessibles :

- Collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable ;
- Comptable au sein d'une organisation ;
- Collaborateur au sein d'un service de contrôle de gestion
- Collaborateur au sein d'un service de ressources humaines
- Collaborateur au sein d'une entreprise d'audit